Dénomination : ABC 38

n° de gestion : 2012B00526

n° d'identification : 750 306 581

n° de dépôt : A2012/002667

Date du dépôt : 16/03/2012

Pièce : attestation de dépôt des fonds

1005629

1005629

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble - place Firmin Gautier BP 150
38019 GRENOBLE Cedex 1
Tél : 04 56 58 50 50 - Fax : 04 56 58 50 00

CREDIT COOPERATIF

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

16 MARS 2012

Sous le N° 1667

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE
Société à Responsabilité Limitée (SARL) en formation

Je soussigné Gaëtan de CHANTERAC, agissant au nom du CREDIT COOPERATIF, Société Coopérative Anonyme de Banque Populaire à capital variable, dont le siège social est au 33, rue des Trois Fontanot – BP. 211 – 92002 NANTERRE CEDEX

En tant que Directeur de l'Agence de Grenoble, sise 3 boulevard des Diables Bleus à GRENOBLE (38000),

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution de la société à responsabilité limitée dont la dénomination est **ABC 38** ayant son siège est à CHAMPAGNIER (38800) – 3 chemin des Provendes – et dont le capital social est fixé à **DIX MILLE €UROS (10.000 €.)** divisé en **100 parts sociales** de valeur nominale de **100 €.** chacune et libérées à hauteur de 10.000 €

Déclare que la somme versée et déposée sur le compte ouvert au nom de la société en formation s'élève à **10.000 €.**

En cas de non immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L223-8 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les associés que dans le délai de 6 mois à compter du premier dépôt des fonds.

Fait en deux exemplaires

A Grenoble, le 12 mars 2012